



ASSEMBLÉE
NATIONALE

Monsieur Fabrice BRUN

Député de l'Ardèche

*Membre de la Commission des finances, de l'économie générale
et du contrôle budgétaire*

Madame Brigitte BAULAND

Députée suppléante

Signé

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Nos réf : FB/FL 195 - 04 - 2020

M. Olivier VERAN

Ministre des Solidarités et de la Santé

Ministère de la Santé

14, avenue Duquesne

75 007 PARIS

Aubenas, le 29 avril 2020

Monsieur le Ministre,

Je me permets d'attirer votre attention sur la situation des établissements médico-sociaux dans le cadre de l'épidémie de COVID-19.

Ces établissements, déjà soumis ces derniers mois à des tensions budgétaires et de prise en charge, sont en première ligne pour garantir à nos aînés, public particulièrement fragile face au virus, les meilleures conditions de prise en charge.

Si les mesures annoncées dans la perspective du dé-confinement progressif vont permettre aux pensionnaires de retisser des liens sociaux avec leurs familles et faciliter ainsi le travail des personnels, ces derniers sont sous tension depuis le 16 mars dernier.

Par ailleurs, les efforts déployés par les établissements afin d'assurer la sécurité des résidents et des pensionnaires et de maintenir le lien avec les familles grâce aux nouvelles technologies ont engendré des charges supplémentaires dans un contexte financier déjà difficile.

L'ordonnance du 25 mars relative aux adaptations des règles d'organisation et de fonctionnement des établissements sociaux et médico sociaux pose comme principe légitime le maintien des financements.

Il en résulte pour les collectivités territoriales gestionnaires d'EHPAD, en l'occurrence les départements, les intercommunalités et les communes, une exigence de stabilité des financements sur la base de l'activité prévisionnelle, exigence à laquelle s'ajoute le poids de soutiens en trésorerie.

Monsieur Fabrice BRUN - Député de la 3ème circonscription de l'Ardèche

Permanence parlementaire – 22 Avenue de Roqua - BP 50013 - 07201 AUBENAS Cedex

Tel : 04 75 39 73 07 – Courriel : contact@fabricebrun.fr – www.fabricebrun.fr

En outre, il est fort probable que les établissements aient à faire face à une baisse d'activité du fait des sorties des résidents vers des lits d'hospitalisation ou de décès.

Pour nombre d'entre eux, les évolutions attendues après la crise du COVID-19 vont se traduire par des pertes significatives.

Dans ce contexte, je souhaiterais savoir si le gouvernement envisage la mise en œuvre d'un plan de soutien en faveur des établissements et collectivités qui participent à leur financement.

Il s'agit là d'un enjeu crucial, car en l'absence d'un tel plan, les établissements et les collectivités qui les soutiennent pourraient être amenés à opérer des choix douloureux.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à cette question, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de ma considération.

Fabrice BRUN
Député de l'Ardèche

Bien à toi.

